

**Vous avez envie de développer
le tennis sport santé bien-être dans votre club ?**

Formation continue «Enseigner le Tennis Sport Santé Bien-être»



- OFFRE EXCEPTIONNELLE :**
- 1) **Formation mixte : en visio et en présentiel**
 - 2) **Aucune démarche administrative**
 - 3) **Les coûts pédagogiques pris en charge**



Dates de la formation :

à définir

Pré-Inscription sur : Formulation Google Form

CONTACTS :

Nasser Cheurf, CTR en charge du tennis santé, E-mail : nasser.cheurf@fft.fr

Steffi Mpumpa, Assistante formation, E-mail : steffi.mpumpa@fft.fr

PROGRAMME

« Enseigner le Tennis Sport Santé Bien-être dans son club »

délivrant une attestation fédérale de participation

OBJECTIF GENERAL :

Organiser et mettre en œuvre des cycles Tennis Santé dans son club

PROGRAMME :

- Intégrer le réseau local tennis santé et procéder aux échanges nécessaires
- Monter le projet
- Connaître les caractéristiques principales des pathologies concernées
- Adapter sa pédagogie

FORMATEURS : Stéphane Der, formateur agréé FFT, Laurent Galeziewski, Nasser Cheurf, Olivier Riquier, formateur expert CDOS, Alain Terminet, médecin de la ligue, Jean-Jacques Machirant (formateur), Thomas Friant (formateur), Christophe Tinet, Aurélie Somarriba, Jeremy Kmita, Philippe Kuntz

PUBLIC : Enseignants Diplômés d'Etat et les titulaires d'une formation universitaire APA

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 6 minimum - 16 maximum

METHODES PEDAGOGIQUES :

- * Des mises en situation sur le terrain
- * Des méthodes pédagogiques ajustées selon le niveau des participants et leur rythme d'apprentissage.
- * Des outils pédagogiques pour assister et accompagner les participants à la mise en œuvre des acquis de formation sur leur poste de travail.

MODALITES D'EVALUATION : évaluation en continue , questionnaire

DUREE :

- Formation complète :** 25h dont 18h en centre de formation et 7h en e-learning
- Formation passerelle :** 13h dont 6h en centre de formation et 7h en e-learning

DATES : *A confirmer*

COÛTS PEDAGOGIQUES :

- Les coûts pédagogiques de 1120€ sont pris en charge par la ligue (Action collective)
- **Des frais d'inscription de 50€ sont demandés avec un chèque à l'inscription** (qui sera rendu si la formation aura été suivi avec assiduité)

